

FICHE DE RÉSERVATION DE LA SALLE DES FÊTES HOLZEM

SALLE LOUÉE POUR DES EXPOSITIONS ARTISTIQUES

Demandeur:			Responsable:			
Γél. privé /GSM:			Adresse:			
Γél. bureau:			C.P. Localité:			
E-mail:						
Pour la période du au au						
Compte bancaire / remboursement caution (IBAN)						
Détails sur la manifestation						
,le			Signature du responsable			
	Salle	Tarifs journaliers	Jours		Caution unique par utilisation: 250 €	
	Salle des fêtes	35 €		€	Concierge: 691 31 35 65	
	Assurance couvrant les risques locatifs	20 € (forfait)		20 €	Total à payer avant la manifestation, y compris la caution de 250 €	
	Panneaux	100 € (forfait)		€	€	
	☐ Chaises Nombre:			,		
	☐ Tables Nombre:					
Le signataire s'engage à respecter et à appliquer les exigences réglementaires pour les non-professionnels offrant des denrées alimentaires ors des manifestations locales ou privées. Des renseignements à ce sujet peuvent être demandés auprès du Ministère de la Santé - Division de la sécurité alimentaire. - Le signataire s'engage à respecter les règlements d'ordre intérieur respectifs, les locaux sont à nettoyer après l'usage. RETOURNÉ AVEC L'AUTORISATION SOLLICITÉE QUI EST SOUMISE À L'OBLIGATION DE RESPECTER LES RÉGLEMENTS D'ORDRE INTÉRIEUR RESPECTIFS ET DE NETTOYER LES LOCAUX APRES L'USAGE. Le montant total est à virer sur le compte BCEE n° LU86 0019 2801 0110 8000 de la recette communale. La location ne deviendra effective qu'au moment du paiement. La présente vaut facture.						
Réservé à l'administration						
Copies pour information:						
	recette communale	Mamer \square chef	d'équipe	e trans	smis le:	
Vu et autorisé. Mamer, le				Pour le collège échevinal, Le bourgmestre,		

Les données récoltées dans ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre dossier par les services de l'Administration communale, et le cas échéant par ses sous-traitants. Elles sont traitées de manière loyale et transparente conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), et conservées la durée nécessaire à ce traitement ainsi qu'au délai d'archivage légal applicable.